



## Changer contenu d'un testament fait par les parents

-----  
Par Elena

Bonjour

Nous sommes une famille de 6 enfants. Mes parents sont décédés, ils ont fait un testament, un de mes frères reçoit la totalité des biens, c'est à dire les liquidités, les assurances vie. Seule la maison est divisée en six. Je voulais savoir si mon frère a le droit de ne pas tenir compte du testament et ainsi, peut demander à diviser en parts égales entre tous?

Merci.